

# DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2017



# SOMMAIRE

## 1 – Cadre juridique du Débat d’Orientations budgétaires (DOB)

Dispositions légales

## 2 – Contexte économique

International

National

## 3 – MONETAU

En chiffres

Données financières

Fiscalité

## 4 - CONCLUSION



# Le cadre du **D**ébat d'**O**rientation **B**udgétaire

Depuis la loi du 6 février 1992, et en application de l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) les communes de plus de 3 500 habitants ont l'obligation d'organiser un débat dans les deux mois qui précèdent l'adoption du budget primitif.

Ce débat doit porter selon l'article référencé plus tôt, sur les « orientations générales du budget ainsi que sur les engagements pluriannuels envisagés et sur l'évolution et les caractéristiques de l'endettement de la commune ».

Ce débat n'est pas soumis au vote du Conseil Municipal, il ne revêt pas de caractère décisionnel.

Phase préalable et indispensable au vote du budget primitif 2017 qui interviendra le 3 avril 2017.

## Objectifs du DOB :

- Appréhender l'environnement macro-économique
- Définir le cadrage général du budget primitif.
- Proposer les orientations de la collectivité en termes de nouveaux services rendus, d'investissement, de fiscalité et d'endettement.

# 1 - Le contexte international

- Avec son investiture le 20 janvier, Donald Trump ouvre le bal programme de relance, fiscalité, commerce, énergie... Sur tous ces fronts, l'impact de ses décisions déborderont les frontières américaines.
- Elections en rafale en Europe, tensions avec la Chine...Brexit en Angleterre. Plus que jamais, les incertitudes politiques risquent de peser en 2017 sur l'économie mondiale. S'ils se gardent de formuler des pronostics précis, les économistes s'accordent sur un point: la croissance, les échanges commerciaux et les marchés financiers seront davantage encore soumis à un agenda politique chargé.
- Le facteur politique sera aussi déterminant pour la trajectoire économique de plusieurs grands pays émergents, en particulier la Turquie et le Brésil. Sans compter la Russie dont le retour au centre du jeu diplomatique mondial ces derniers mois est aussi lourd d'incertitudes.
- Il y a un an, les experts redoutaient un coup de frein brutal de la locomotive chinoise. Ce risque apparaît moindre mais n'est pas écarté. Finalement, aucun choc économique ne viendra peut-être de ces points chauds sous surveillance, mais surgiront d'ailleurs. C'est bien le propre d'un monde plus imprévisible que jamais.

## 2 – Environnement macro économique dans la zone Euro

- 2017 s'annonce non dénuée de risques politiques. Sur le Vieux Continent, le calendrier est jalonné d'élections majeures: législatives aux Pays-Bas en mars; présidentielle en France en mai et législatives en juin; législatives en Allemagne en septembre. Sans exclure de possibles scrutins anticipés en Italie et en Grèce, deux pays dont l'instabilité inquiète toujours les analystes. La mise en place progressive du Brexit au Royaume Uni, gouvernement fragile en Espagne, financement de la dette en Grèce, difficultés fiscales au Portugal.
- 3 Facteurs importants aussi en 2017 : Faiblesse de l'€, une politique monétaire encore accommodante pour l'accès au crédit, et des politiques monétaires neutres ou expansionnistes dans certains pays (Allemagne, Italie...et peut être France).
- Cependant le retour de l'inflation (en raison de la remontée du prix du pétrole) pèserait sur la croissance et serait négative pour la consommation.
- Les milieux d'affaires redoutent la montée du populisme et du nationalisme à travers l'Europe qui pourrait freiner les échanges commerciaux et donc l'activité en général.



# 3 – La conjoncture nationale (1)

**Dans ce contexte général, la France est essoufflée.**

- Les dépenses publiques font l'objet de tentatives, plus ou moins réussies, de diminution et de contrôle. En 2016, le déficit public devrait s'établir à 3.3% du P.I.B, et le Gouvernement table sur 2.7% pour 2017, afin de respecter les critères européens (déficit inférieur à 3% du P.I.B.).
- La croissance du Produit Intérieur Brut est de 1.1% en 2016 (1,2 % en 2015), chiffre nettement inférieur aux prévisions (1,4 %) et selon le Gouvernement à 1.5% en 2017. L'inflation s'établirait à 0.6% en 2016, et progresserait pour atteindre 1.1% en 2017. Le taux de chômage s'établirait à 9.7% en fin d'année 2016, et devrait s'établir à 9.5% en 2017.

## **Principales mesures relatives aux collectivités locales**

- ✓ Baisse des dotations: bien que diminuée de moitié en 2017 elles pèseront encore sur les finances de nos collectivités (pour information la DGF versée aux collectivités locales (qui est de 30,8 milliards d'€) diminue de 7.1 % (soit 2.18 Milliards) par rapport à 2016, dont 725 M€ pour les seules communes (c'est 11 milliards d'euros de moins pour les collectivités entre 2015 et 2017).
- ✓ Soutien de l'Etat à l'investissement local : De nouveau renforcé avec la prolongation et l'augmentation du fonds de soutien à l'investissement local soit 450 M€ pour les communes (pas Monéteau en 2016)

## 3 – La conjoncture nationale (2)

- ✓ Parallèlement, l'Etat a transféré des obligations supplémentaires aux collectivités locales, qu'il s'agisse de normes toujours plus drastiques, réellement coûteuses, ou imposé de nouveaux services, non compensés.
- ✓ Malgré l'évolution récente de plusieurs indicateurs, la situation économique et financière de la France reste difficile.
- ✓ Réforme de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) repoussée
- ✓ En ce qui concerne la baisse des dotations aux collectivités locales, il peut être précisé l'impact sur la dotation forfaitaire de Monéteau, qui atteint maintenant un total de 340 000 € par an (diminution progressive depuis 2011).
- ✓ Dans un environnement budgétaire aussi contraint, de nombreuses collectivités ont fait le choix d'augmenter leurs taux d'imposition.
  - **Hausse moyenne de la taxe d'habitation en France : + 5.5%, taxe sur le foncier bâti : + 3.8%, taxe sur le foncier non bâti : + 2.6%.**
- ✓ Ou de réduire le niveau des services publics; ce n'est pas le choix de Monéteau. En effet, grâce à une gestion maîtrisée de ses finances publiques et un niveau d'endettement raisonnable, il est envisagé pour l'année 2017 : **La poursuite de la politique de non augmentation des taux d'imposition, et ce pour la 15<sup>ème</sup> année consécutive et le maintien de tous les services rendus à la population.**





# MONNETEAU





# MONETEAU EN CHIFFRES

**4 122 habitants (Source Insee population légale pour  
entrée en vigueur 01/01/2017)**

**1819 hectares**

**53,276 km de voirie à Monéteau**

**(34,959 communal; 12,179 départemental et 6,138 national)**

**et 12,033 Pien-Sougères**

**(8,828 communal et 3,205 départemental)**

**soit 65,309 km sur la commune**

**389 élèves (3 à 10 ans) maternelles et primaires**

# Choix budgétaires de Monéteau pour 2017 (1)

La lettre de cadrage du budget 2017 posait les grandes orientations dans lesquelles devra continuer à s'inscrire le budget 2017.

- **L'évolution des recettes de fonctionnement: de BP à BP**

Une diminution constante de la dotation globale de fonctionnement

Une évolution des contributions directes estimée à + 1 %

Une stabilité des autres produits des taxes à hauteur du niveau inscrit au budget 2016.

- **L'évolution des dépenses de fonctionnement: de BP à BP**

**Dépenses de personnels** 3 085 000€, soit une augmentation de 4.75 % par rapport au BP 2016. Ce montant intègre l'évolution du point d'indice, reclassement indiciaire, transfert du personnel de l'école de musique dans les effectifs communaux et les nouveaux rythmes scolaires.

**Charges à caractère général** : une évolution contenue au niveau de l'exercice précédent, malgré l'augmentation significative de certaines dépenses en particulier l'énergie, nouveaux rythmes scolaires, mises aux normes PMR.

**Les autres charges de gestion** seraient du même ordre que 2016



## Choix budgétaires de Monéteau pour 2017 (2)

- **Les dépenses d'investissement :**

L'enveloppe allouée aux opérations diverses d'investissement dédiées à la rénovation du patrimoine public, ainsi qu'à la modernisation des équipements des services s'élèverait à 2 millions €, dont la poursuite de la voirie.

- **Les recettes d'investissement :**

Le financement de la section d'investissement sera assuré d'une part par les ressources propres :

L'autofinancement, le FCTVA (important cette année), la taxe d'aménagement etc.

Ces ressources sont complétées par des subventions obtenues sur diverses opérations.

# La Fiscalité

Depuis la suppression de la taxe professionnelle (remplacée par la CET) et le passage en communauté d'agglomération, nous n'avons plus de marge de manœuvre. Les sommes perçues en 2017 seront compensées à l'euro près, toujours quid des années suivantes!!!!

Les taux d'imposition dont EPCI

|                   | MONETEAU | Strate communes<br>2000 à 5000 |
|-------------------|----------|--------------------------------|
| Foncier bâti      | 11,15 %  | 19,10 %                        |
| Taxe d'habitation | 11,26 %  | 13,77 %                        |

Comme annoncé lors des vœux, la **fiscalité communale** ne sera pas augmentée lors de la préparation budgétaire.

**L'agglomération nous versera l'impôt économique (3 392 000 €)**



# Dotation Globale de Fonctionnement

| 2011    | 2012    | 2013    | 2014    | 2015    | 2016    | 2017    |
|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| 520 845 | 504 153 | 501 618 | 456 082 | 337 732 | 215 415 | 180 000 |
|         |         |         |         |         |         |         |

## Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunal des Collectivités locales

|  |  | 2013   | 2014   | 2015   | 2016   | 2017   |
|--|--|--------|--------|--------|--------|--------|
|  |  | 11 301 | 18 486 | 33 036 | 63 137 | 63 137 |
|  |  |        |        |        |        |        |

# L'endettement

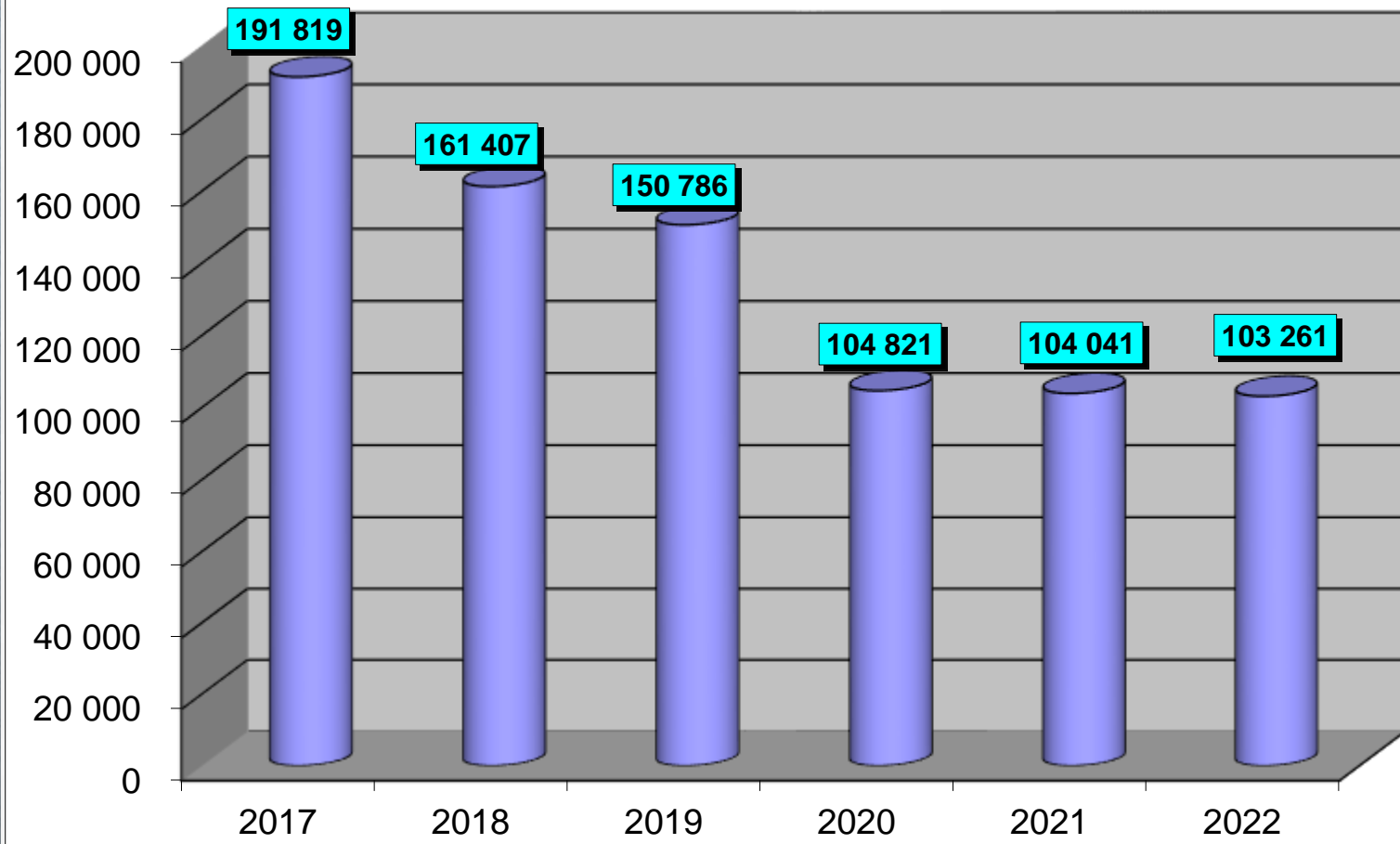
**L'encours total de la dette de Monéteau au 31 décembre 2016 était de 1 344 459€ soit par habitant 326 €.**

**En 2017 le montant du remboursement du capital représentera 39.28 € par habitant.**

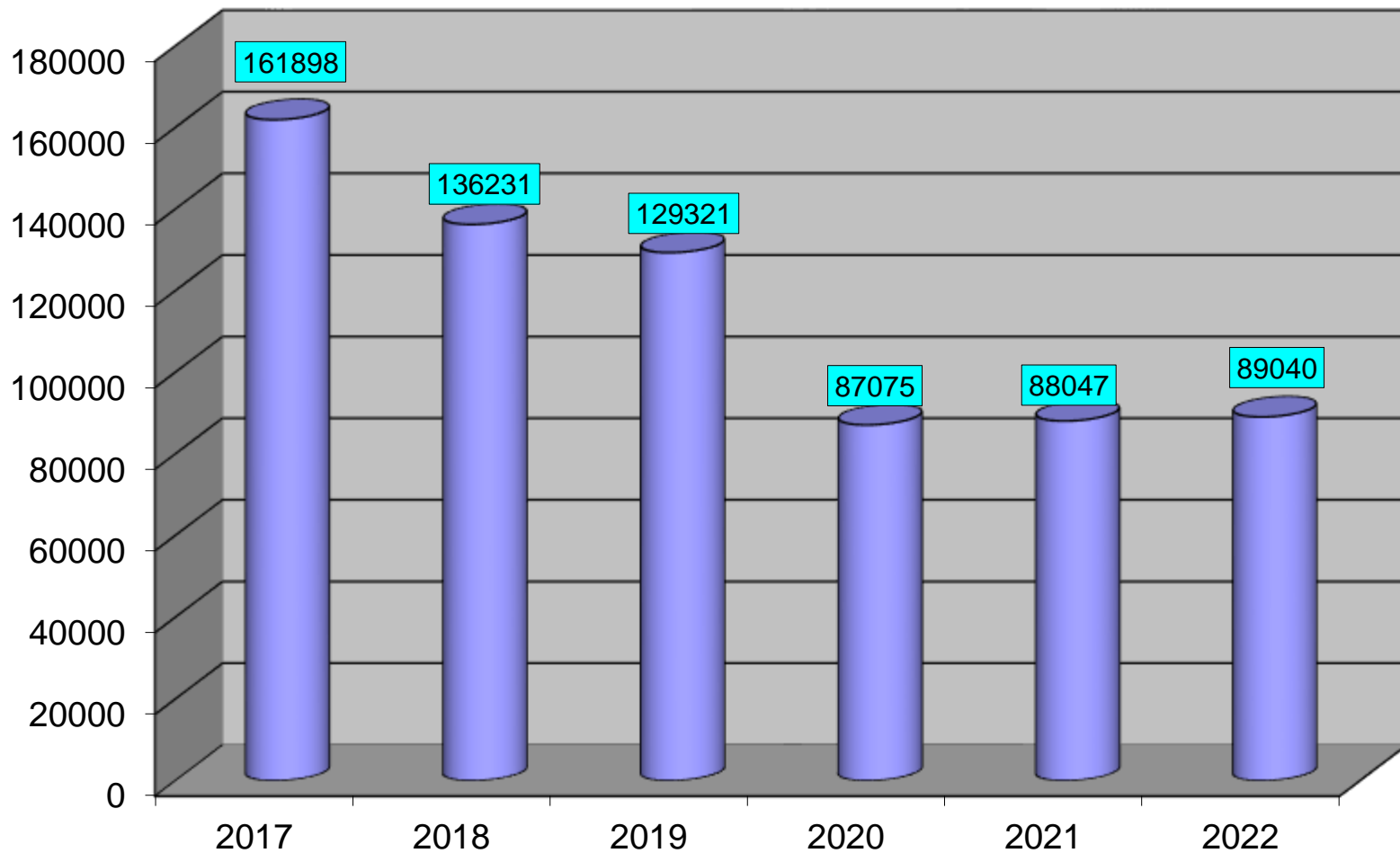
**Actuellement 4 emprunts sont encore à la charge de la commune, pour 1 emprunt il reste 1 an, pour l'autre il reste 2 ans. Un petit rappel en 2008 nous remboursements 261 244 €**



# Échéances annuelles des emprunts



# Dettes en capital



## LE PERSONNEL COMMUNAL (Nombre d'agents par services)

|  | 01/01/2015 | 01/01/2016   | 01/01/2017   |
|--|------------|--------------|--------------|
| services techniques                                | 17         | 18           | 18           |
| secrétariat général/accueil                        | 4          | 4            | 4            |
| secrétariat du Maire                               | 1          | 1            | 1            |
| urbanisme  | 1          | 1            | 2            |
| communication                                      | 1          | 1            | 1            |
| informatique                                       | 1          | 1            | 1            |
| achats/respons. Entretien                          | 1          | 1            | 1            |
| écoles/cantines                                    | 20         | 23           | 21           |
| compta   | 2          | 2            | 2            |
| service du personnel                               | 1          | 1            | 1            |
| foyer communal                                     | 4          | 3            | 4            |
| bibliothèque                                       | 3          | 3            | 4            |
| sports/CLSH  | 2          | 2            | 2            |
| Skénéteau  | 0          | 2            | 3            |
| Police municipale                                  | 2          | 3            | 2            |
| <b>TOTAUX</b>                                      | <b>60</b>  | <b>66</b>    | <b>67</b>    |
| + Emplois d'avenir: 2 + Appentis 1                 | 5          | 5            | 3            |
| <b>Effectifs titulaires équivalent temps plein</b> | <b>58</b>  | <b>63.50</b> | <b>65.53</b> |



# LE PERSONNEL COMMUNAL (Mouvements)

## Les Mouvements

|                                  | 2014 | 2015 | 2016 |
|----------------------------------|------|------|------|
| Décès                            | 0    | 0    | 0    |
| Retraite                         | 2    | 2    | 1    |
| Démission                        | 0    | 0    | 1    |
| Licenciement pour inaptitude     | 0    | 0    | 0    |
| Mutation                         | 2    | 1    | 0    |
| Révocation                       | 0    | 0    | 0    |
| Détachement                      | 0    | 0    | 1    |
| Abandon de poste                 | 0    | 0    | 0    |
| Congés maternité                 | 1    | 0    | 1    |
| Congés parentaux                 | 1    | 1    | 0    |
| Disponibilité                    | 0    | 1    | 1    |
| Absence de service fait          | 0    | 0    | 0    |
| Décharge pour fonction syndicale | 0    | 0    | 0    |

## les recrutements

|                                 | 2014 | 2015 | 2016 |
|---------------------------------|------|------|------|
| Direct                          | 0    | 1    | 2    |
| Liste aptitude (après concours) | 0    | 1    | 0    |
| détachement                     | 0    | 0    | 0    |
| mutation                        | 0    | 3    | 0    |

# PROGRAMME DE TRAVAUX voirie et éclairage public

| Section Investissement   | 2010             | 2011           | 2012             | 2013           | 2014           | 2015             | 2016           |
|--------------------------|------------------|----------------|------------------|----------------|----------------|------------------|----------------|
| Travaux voirie           | 854 901          | 375 520        | 961 082          | 704 268        | 691 507        | 765 515          | 283 803        |
| Travaux Eclairage public | 328 130          | 321 725        | 164 946          | 153 609        | 119 308        | 171 188          | 161 010        |
| Opérations               | 35111            |                |                  |                |                | 1 026 309        |                |
| <b>TOTAL</b>             | <b>1 218 142</b> | <b>697 245</b> | <b>1 126 028</b> | <b>857 877</b> | <b>810 815</b> | <b>1 963 012</b> | <b>444 813</b> |
| Section Fonctionnement   |                  |                |                  |                |                |                  |                |
| Travaux voirie           | 127 929          | 185 740        | 74 895           | 32 182         | 57 261         | 19 417           | 48 349         |
| Travaux enfouissement    | 33 331           | 52 799         | 23 961           | 28 073         | 19 584         | 23 183           | 62 549         |
| <b>TOTAL</b>             | <b>162 160</b>   | <b>238 539</b> | <b>98 856</b>    | <b>60 255</b>  | <b>76 845</b>  | <b>42 600</b>    | <b>110 898</b> |
| <b>TOTAL</b>             | <b>1 379 402</b> | <b>935 784</b> | <b>1 224 884</b> | <b>918 132</b> | <b>887 660</b> | <b>2 005 612</b> | <b>555 711</b> |

# LES SUBVENTIONS COMMUNALES

**En 2016 nous avons ouvert 100 000 € de crédit et nous avons réparti 95 884,49 €**

**12 associations locales pour 86 044,00 €**

**et 27 associations hors commune pour 9 840,49 €**

**ont bénéficié des fonds de la commune.**

**Pour 2017 les mêmes principes seront reconduits.**

**En 2016 le montant par habitant versé s'établit à 23,31 €**

**Lors d'une commission des finances restreintes nous examinerons les demandes qui nous seront parvenues.**

**Je vous rappelle que le 3<sup>ème</sup> alinéa de l'article 10 de la loi du 12 avril 2000, oblige de conclure une convention avec les associations qui perçoivent un montant annuel dépassant 23 000.00 €uros.**



# CONCLUSIONS

- Malgré un contexte économique de plus en plus difficile, l'élaboration du budget 2017 s'inscrira dans le prolongement de l'action impulsée depuis plusieurs mandats (1<sup>er</sup> mandat en 1995), et ce malgré une nouvelle baisse annoncée de la Dotation Globale de Fonctionnement et l'augmentation du FPIC (Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales des Collectivités locales)
- Malgré toutes ces contraintes, le volume des investissements restera conséquent. Ces orientations budgétaires serviront de base à l'élaboration du budget primitif pour l'année 2017,
- La situation financière reste bonne et nous pourrons continuer notre programme de voiries, mais des choix seront à faire, sans oublier tous les autres investissements nombreux et divers qui seront présentés lors de la commission des finances, et ce sans faire de nouveaux emprunts et bien entendu sans augmentation de la fiscalité locale.
- Nous avons lancé une mission d'étude d'opportunité et de faisabilité d'un pôle enfance.
- Nous débuterons la troisième phase de l'assainissement de Sougères. Je vous demande de bien vouloir en débattre.

Robert BIDEAU